L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 9 SEPTEMBRE 1895 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 9 SEPTEMBRE 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE

Un an....$12 00
Six mois.... 6 00
Trois mois.... 3 00
Un mois.... 1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE RESIDENCE
No 3,430 rue Magazine,
—ENTRE—
L'Avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Succession de Walter B. Wilcox.

No 45,173—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 17 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 avril 1895 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

Le joli cottage à un étage en bois, couvert en ardoises, No 3130 rue Magasine, retiré de la rue et avec élégant grillage en fer, contenant galerie devant, 5 chambres, hangars citerne, pavée, etc. Le lot est désigné par le No 17 sur un plan déposé dans le bureau de E. G. Gottschalk, ancien notaire de cette ville, et connu comme plan No 79; le dit lot est situé dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance et Delachaise et l'avenue de la Louisiane, mesurant 25 pieds de face à la rue Magasine sur 127 pieds 2 pouces de profondeur. Cottage de choix est bâti en dehors des lignes du lot accordant de la lumière et de la ventilation, et se trouve dans un voisinage de choix et à proximité de tout.

Termes—Un tiers comptant et la balance payable dans un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt, garantie par billets, avec le privilège du vendeur et hypothèques spéciales réservées et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1895 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant B. Rosen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 18 25 août—15 sept à date

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.
Aussi, une montre avec chaîne.

Succession de Veuve John Trainor.

No 46,471—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro No 155) rue Commune—MERCREDI, 11 septembre 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 août 1895, pour le compte de la dite succession, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues North Peters ou Levée, Enghein, Decatur et Port, désigné par le No 3 sur un plan tiré par J. A. d'Hémécourt, arpenteur, daté le 27 janvier 1860, et déposé dans le bureau de A. Ducatel, notaire, d'après le plan No 20 du livre de plans No 6, le dit lot mesurant (mesure américaine) 22 pieds 7 pouces de face à la rue Levée ou Nord Peters, sur une profondeur de 81 pieds 8 pouces sur la ligne la plus près de la rue Port et sur une profondeur sur l'autre côté de 42 pieds sur une première ligne, de 3 pieds 4 pouces sur une ligne diagonale élargissant le dit lot, et 36 pieds 6 pouces sur une troisième ligne perpendiculaire à la rue Levée ou Nord Peters, et 24 pieds 2 pouces sur la ligne du fond ensemble avec une allée de 3 pieds 2 pouces de largeur faisant face à la rue Levée ou Nord Peters, commune au dit lot et adjoignant le lot No 2 sur le dit plan. Etant la même propriété acquise par la défunt John Trainer, par achat de Adolphe Boulange le 4 février 1860, d'après un acte pardevant A. Ducatel, enregistré en C. O.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 23, de l'îlet No 150, borné par les rues Music, Villeré, Urquhart et Arts, sur un plan de Jos Pilié du 18 novembre 1835, et déposé dans le bureau de T. Seghers, ancien notaire, lequel lot mesure 32 pieds de face à la rue Music par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Laquelle propriété fut acquise par le dit défunt par achat des biens fonciers de Louis Fix, d'après un acte pardevant John R. Légier, le 30 août 1884, enregistré en C. O. Livre 119 fo 712. Aussi une montre avec chaîne.

Termes et conditions. — Pour la montre et la chaîne comptant, et pour les propriétés foncières la moitié ou plus comptant, et la balance s'il en reste payable à un et deux ans représentée par des billets garantis par hypothèques et privilèges du vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement, les acquéreurs devront assumer le paiement des toutes les taxes dues et exigibles pour l'année courante 1895, en plus et au delà du prix de l'adjudication, l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité relatives aux honoraires d'avocats, transfert de la police d'assurance, etc., et que les acquéreurs déposeront 10 0/0 du prix d'achat avec les encanteurs.

Actes de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 août—8 14 21 28—sept 4 11

PAR A. A. LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Emil. H. Rosenfeld.

No 46,503—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR A. A. LESSEPS, Encanteur—Bureau No 303 rue du Camp—Le MERCREDI, 11 septembre 1895, à 11 heures A. M., au nouveau No 4214 rue Magazine—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du [illegible] août 1895, [illegible] il sera vendu à l'enchère publique, à la date et heure mentionnées, pour le compte de la dite succession—

Le stock entier et les [illegible] contenus dans le local ci-dessus désigné, consistant en [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 24 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en vacance, le dit ordre portant la date du 16 août 1895, dans l'affaire intitulée succession d'Eugénie Estéphanie Gillet, épouse défunte de Wm Tenglet, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme lot No 11 dans l'îlet 1556, borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampement et Savage lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 150 pieds.

Termes—Comptant. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues à l'Etat et à la ville pour l'année 1895, et déposer dans la main des encanteurs au moment de l'adjudication 20 pour cent du prix d'achat. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 août—25—1 8 15 21 22 24 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Joseph D. Dantagnan et als vs Willie Chaillot et als.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 rue Commune—le MARDI, 17 septembre 1895, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 19 juillet 1895 et signé le 25 juillet, 1895 décrétant qu'un partage d'intérêts soit effectué parmi les héritiers, ici nommés, d'après un ordre à moi adressé portant la date du 8 août 1895, approuvant et homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue le 1er jour d'août 1895 pardevant Robert P. Upton, notaire lesquels dits décrets sont rendus par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée: Joseph D. Dantagnan et als vs Willie Chaillot et als No 46,313 du dossier de la dite cour et pour le compte des dits intéressés, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites à savoir:

Quinze lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, formant partie de l'ancienne propriété des Kernion, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Libéraux (Liberal), Génie (Genius) et St-Bernard, désignés par les Nos 1 à 15 inclusivement d'après un plan de S. A. Nueyo, feu arpenteur dans cette ville en date du 2 mai 1843. Les dits lots mesurent [mesure américaine] d'après le dit plan comme suit, à savoir:

Lots Nos 1 à 5 inclusivement mesurent chacun vingt neuf (29) pieds de face à la rue Libéraux sur une profondeur de cent quinze (115) pieds, entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Libéraux et Nouvelle-Orléans; lot No 6 mesure vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Libéraux sur une profondeur de cent soixante (160) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes, entre lignes parallèles; lot No 7 mesure dix-sept (17) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes de face à la rue Libéraux, quarante neuf (49) pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes sur la ligne du fond, cent soixante (160) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6 et cent soixante-trois (163) pieds huit (8) pouces sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété appartenant anciennement à Jas Hopkins. Lots Nos 8 et 9 mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Génie, sur une profondeur de cent soixante-trois (163) pieds huit (8) pouces entre lignes parallèles. Lot No 10, d'une forme irrégulière, mesure quatorze (14) pieds dix (10) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Génie, cent soixante trois (163) pieds huit (8) pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 9, dix-huit pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes sur la ligne du fond, cent quarante-six (146) pieds onze (11) pouces et une (1) ligne sur la ligne le séparant des lots Nos 11 à 14 inclusivement, et trente-huit (38) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes sur une cinquième ligne se terminant à la rue Génie.

Lot No 11 d'une forme irrégulière mesure dix-huit (18) pieds trois (3) pouces de face à la rue Nouvelle-Orléans, soixante-douze (72) pieds quatre (4) pouces et trois (3) lignes sur la ligne du fond; cent quarante-cinq (145) pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 17, et cent cinquante-quatre (154) pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et Lots No 12 à 15 inclusivement, mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans par une profondeur de cent quarante-cinq (145) pieds entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs et la balance, s'il en reste, à un crédit de un et deux ans, pour être représenté par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, les dits billets portant intérêt au taux de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement et garantis par hypothèques, liens du vendeur, privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer la moitié des taxes due pour l'année courante. Dix pour cent du prix d'achat seront requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, Esq., notaire (bureau au Morris Building) aux frais des acquéreurs.

18 août—18 25—sept—1 8 14 15 17

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Eugène Schmitt.

No 46,503 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 12 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 août 1895 de l'honorable F. A. Monroe, juge de la susdite cour, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour Division A maintenant absent en vacance, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Louisiana, les rues Colisée, Prytanée et Delachaise, et mesurant 140 pieds de face à l'avenue Louisiana sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet et adjoignant la propriété ci-dessus décrite et mesurant 46 pieds de face à l'avenue Louisiana sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet et adjoignant la propriété premièrement décrite, et mesurant 23 pieds de face à l'avenue Louisiana par 160 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations maintenant en cours de construction seront complétées aux frais des vendeurs.

4° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Lafayette et Poydras, et mesurant chacun 19 pieds, 9 pouces, 7 lignes de face à la rue Carondelet, sur 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, faisant face dans le fond à une allée commune de 4 pieds de largeur ouvrant sur la rue Poydras. Ces lots seront vendus séparément.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, s'il en reste, payable en un an, l'acquéreur devant fournir son billet pour la portion à crédit, daté le jour de l'adjudication, payable un an après date, portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final, spécialement garanti par hypothèque et liens du vendeur et 5 pour cent honoraires d'avocats dans le cas d'un procès pour forcer la collection du billet, les améliorations devant être continuellement assurées et la police transférée au teneur du billet, et l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes sont toutes payées jusqu'au 1er janvier 1896.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

11 août—11 18 25—sept 1 au 12

GOUDRON GUYOT [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 625 rue Commune—Le MARDI, 8 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 24 août 1895, par l'Hon. T C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée: Succession de Ellen Wright défunte épouse de Emile Charles Corneille et Emile Charles Corneille et als vs Joséphine Marie Corneille, femme de Frank Bouterio, No 46,192 du dossier de la susdite Cour, et pour le compte des intéressés il sera vendu à l'enchère publique—

1° Neuf certains lots de terre situés dans le Troisième district de cette ville, désignés par les numéros 18 à 26 inclusivement, dans l'îlet No 335, borné par les rues Bons-Enfants, maintenant avenue St-Claude, l'avenue Caffin, et les rues Flood et Amour, maintenant Remparts, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 4me jour d'avril 1870, et déposé en le bureau d'Amédée Ducatel, ancien notaire, sur le plan numéro 39 du livre de plans numéro sept; lesquels dits lots de terre mesurent comme suit: lot No 18 formant l'encoignure des rues Remparts (anciennement Love) et avenue Caffin, 33 pieds 3 pouces et une ligne et demie de face à l'avenue Caffin sur 130 pieds 10 pouces entre lignes parallèles et de face à la rue Remparts; les lots Nos 19 à 26 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Caffin sur 130 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain îlet de terre désigné par le numéro 430 compris entre l'avenue Caffin, l'avenue St-Claude et les rues Morales et la rue projetée, près de la propriété de Howell et composé de 16 lots du numéro 1 à 16 inclusivement, ayant les dimensions suivantes, à savoir: Lots Nos 1 à 8 inclusivement mesurent chacun 35 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue St-Claude par 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure de l'Ave. St-Claude et l'Ave. Caffin et le lot No 8 l'encoignure de la rue St-Claude et la rue projetée le long de la propriété de Howell, par 140 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 12 formant l'encoignure de la rue projetée le long de la propriété Howell et la rue Morales, et les lots No 13 à 16 inclusivement mesurent chacun 30 pieds sur l'avenue Caffin, par 140 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Morales et de l'avenue Caffin.

3° Un certain îlet de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 551, borné par la propriété de A. Castaing, Girod maintenant Villeré, Flood et Urquhart, et composé de 20 lots, de 1 à 20, inclusivement, d'après le plan de J. A. D'Hémécourt, arpenteur, en date du 4 avril 1870, et déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, d'après le plan No 39 du livre de plans No 7. Les dits lots de terre ayant les dimensions suivantes: Les lots Nos 1 à 11 inclusivement mesurent chacun 31 pieds 4 lignes de face à la rue Flood sur 130 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Flood et Urquhart, et le lot No 11 celle des rues Flood et Girod. Les lots Nos 12, 13 et 14 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Girod sur 170 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 15 mesure 51 pieds 2 pouces de face à la rue Girod par 170 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 16 mesure 20 pieds 9 pouces de face à la rue Urquhart sur 170 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles; les lots Nos 17 à 20, inclusivement, mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Urquhart sur 170 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

4° Un certain îlet de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Marais, St-Claude, Jandon et Charbonnet, désigné comme îlet No 9 sur un plan d'Edgar Pilié, arpenteur, en date du 3 février 1888, déposé en l'étude de O. De Armas pour référence. Le dit îlet mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne sur chacune des rues Morales et St-Claude, par 237 pieds 2 pouces et 6 lignes sur chacune des rues Jandon et Charbonnet, étant subdivisé en 15 lots, les lots No 1 à 7 inclusivement mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Claude par 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur. Les lots de 8 à 15 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face sur chacune des rues Jandon et Charbonnet par 108 pieds 3 pouces et une demi-ligne de profondeur.

Pour plus amples informations voyez les plans à la Bourse des Encanteurs.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a en billets garantis par hypothèque et liens du vendeur sur la propriété vendue, daté du jour d'adjudication, et payables à un et deux ans de leurs dates respectives, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication. L'acquéreur devra assumer en plus et au delà du prix d'achat les taxes dues à la ville et à l'Etat pour l'année 1895, et devra assurer la propriété contre la perte par incendie, et la police d'assurance sera transférée aux vendeurs ou à tout autre teneur des dits billets dans le futur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent du prix d'achat seront requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

5 sept—5 8 15 22 29—oct 6 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Auguste Cientat
Nos 1320 et 1322 rue Espagne.
MARDI, 1er OCTOBRE 1895.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune.—MARDI, 1er octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre à moi adressé, portant la date du 29 août 1895, et émis par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Auguste Cientat, No 46,784, du dossier de la susdite cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Mandeville, Urquhart et Villeré, lequel lot est désigné par le No 21 de l'îlet No 62, et mesure 30 pieds de face à la rue Espagne, par 117 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, contenant sept chambres, citernes, etc., et rapportant un loyer de $17 par mois.

Conditions—Comptant. Les taxes pour l'année courante devront être assumées par l'acquéreur, et l'acquéreur devra faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jos. Duvigneaud, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

1sept—1 8 15 22 29 30 oct1

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHEVAUX! MULETS!

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B—No 46,896.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN—R. Curtis, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne.—En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé par l'Hon. Fred. D. King, daté le 2 septembre 1895, à moi adressé, je procéderai à la vente le VENDREDI, 6 septembre 1895, devant le New Orleans Auction Exchange, Nos 54 et 56 rue Baronne, les animaux suivants dans l'affaire de James J. Frigerio vs ses créanciers.

Un cheval sorrel.
Deux ponies gris fer.
Un mulet.
D'après inventaire enregistré.
Conditions—Comptant. 4 sept—[illegible]

IF YOUR BACK ACHES [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX DANS LE DEUXIÈME DISTRICT.
Le joli Cottage Double avec Dépendance en Briques à Deux Etages, Nos 1512 et 1514 rue Conti.

Succession de Catherine Rickenback ou Rickenbach, Veuve de André Hoffman

No 293—Dix-Septième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Vermillion.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 10 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, Nlle-Orléans, Lne. En vertu d'un ordre de la 17me Cour Judiciaire de District pour la paroisse de Vermillion, signé par Alcide Le Blanc, greffier de la dite Cour de District, daté le 19 juillet 1895, in re, succession de Catherine Rickenback ou Rinkenbach, veuve de André Hoffman il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lne., dans l'îlet No 30, borné par les rues Conti, Bienville, Marais et Villeré; le dit lot étant désigné par le No 4 et mesure 28 pieds et 1 pouce de face à la rue Conti, sur 96 pieds de profondeur, inclusif d'une allée qui est de 6 pieds de largeur, commune au dit lot et des autres lots avoisinants. Les améliorations comprennent un double cottage-résidence avec mansarde et dépendances en briques à deux étages, connus par les numéros municipaux 1512 et 1514 rue Conti. Location désirable, près marché, des écoles et dans le centre de la ville. La propriété est toujours occupée et rapporte $28 par mois.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de la date de l'adjudication, garanti par deux billets de montant égal, payables dans un et deux ans de la date de l'adjudication et portant 8 0/0 par an d'intérêt et garantis par les liens et privilèges du vendeur et hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1895 au-dessus et au-delà du prix de l'adjudication et s'engager à tenir les lieux assurés jusqu'au montant du prix de vente non payé, et perte s'il y en a, payable au teneur ou teneurs des billets. Aussi l'acquéreur devra consentir à la clause de 10 0/0 honoraires de l'avocat dans le cas d'un procès pour le paiement des dits billets.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Buisson, notaire. L'acquéreur déposant 10 0/0 au moment de l'adjudication.

4 août—4 11 18 25—sept 3 10

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix-huit lots de terre dans le Troisième Ward, près du Nouveau Bassin,
—ET—
Douze Terrains à Carrollton, à l'Encan.

Succession de Alphonse Martin.

No 46,605 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 224 rue Carondelet.—JEUDI, 10 octobre 1895, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en remplacement de l'Honorable Geo. H. Théard, Division E, absent en vacance, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 31 juillet 1895, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés suivantes:—

Dix huit lots de terre avec tous les droits et avantages y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, numérotés de 1 à 18 les deux inclusivement dans l'îlet borné par les rues Florida Landing ou Julie, Cypress ou Lafayette, Galvez et Miro, d'après le plan de L. Pilié, arpenteur, daté le 3 janvier 1845. Lot No 1 à 17 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Galvez, 29 pieds 8 pouces de largeur dans le fond par 130 pieds 9 pouces de profondeur sur le côté de la rue Julie et 130 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

Lots Nos 2 à 9, les deux inclusivement, mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Galvez sur 130 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, lot No 9 formant l'encoignure des rues Galvez et Cypress ou Lafayette.

Lots Nos 10 à 17, les deux inclusivement, mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Miro sur 130 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 15 formant l'encoignure des rues Miro et Cypress ou Lafayette.

Le lot No 18 mesure 41 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Miro, 29 pieds 8 pouces dans le fond, 130 pieds 5 pouces 10 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 17 et 130 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Julie.

2° Le tout et séparément les droits, titres et intérêts dans et aux 12 lots de terre dans le 7me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Frank ou Burdette, Quatrième, Zimpel et Adams. Les dits lots sont désignés par les numéros 12 à 23, les deux inclusivement dans l'îlet No 263, le tout d'après le plan de Carrollton, fait par Moelhausen et déposé dans le bureau de G. R. Stringer, notaire.

Lots Nos 13 à 22, les deux inclusivement, se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burdette ou Frank sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, lots Nos 12 et 22 étant respectivement des encoignures.

Lot No 12 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot No 23 mesure 30 pieds de face à la rue Zimpel sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente; Comptant.—L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat de 1895 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire.

4 sept—4 8 15 22 29—oct 6 10

PAR DANZIGER & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage double et un Cottage simple dans le Troisième District, au coin des rues Laharpe et Galvez, îlet borné par les rues Miro et Lapeyrouse.

Succession de Chas. Ebert.

No 14,632.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & CO., D. Danziger, encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet—MARDI, 8 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 2 septembre 1895 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, étant le No 1 dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Galvez, Miro et Lapeyrouse, d'après une esquisse tirée par J. A. D'Hémécourt, annexée à un acte de vente faite par Charles B. Singleton à H. F. M. Bohlen, passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville; lequel lot forme l'encoignure des rues Galvez et Laharpe et mesure 30 pieds 4 lignes de face à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles et face à la rue Laharpe.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, faisant face à la rue Galvez, et en un cottage simple en bois et couvert en ardoises, faisant face à la rue Laharpe.

Conditions—La moitié comptant, la balance à un et deux ans, les paiements différés à être représentés par des billets garantis par liens du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt par an [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE RECEVEUR
—DU—
PELICAN SAWMILL
—AND—
Manufacturing Company Plant,
RUE JULIE,
Entre les rues Galvez, Miro et Tonti,
Faisant face au Nouveau Bassin.
Une des Scieries les plus grandes et mieux installées dans le Sud.
—AVEC TOUTES LES—
Machines Nouvelles
—ET EN—
PREMIER ORDRE.
A L'ENCAN.

Dans l'affaire du Pelican Sawmil and Manufacturing Company, Limited, en liquidation.

No 45,856.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALFRED C. GREEN, encanteur,—Bureau No 224 rue Carondelet—JEUDI, 30 octobre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en vacance, daté et signé dans l'affaire ci-dessus, le 28 août 1895, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par la Florida landing (ou rue Julie) Cypress (ou Lafayette) Miro et Tonti, mesurant à peu près 296 pieds 3 pouces de face au Florida Landing (ou rue Julie) 298 pieds 8 pouces de face à la rue Cypress (ou Lafayette) à peu près 262 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la rue Miro et à peu près 262 pieds 1 pouce et 4 lignes à la rue Tonti, le tout plus ou moins.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 7 borné par les rues Galvez, Miro, Julie et Cypress, désignés par les Nos 1 et 2, d'après un plan par F. T. Dunbar, arpenteur, daté du 1er février 1845, et déposé dans le bureau de D. L. McKay, ancien notaire en cette ville, les dits lots mesurant comme suit:

Lot No 1 mesure 48 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Galvez, 31 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur et de face à la rue Julie, et 130 pieds 6 pouces sur la ligne le séparant du faubourg Ste-Marie et Delord.

Le lot No 2 mesure 26 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Miro, 130 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Julie, 130 pieds 8 pouces sur la dite ligne du faubourg et 36 pieds 5 pouces dans le fond, mesure anglaise.

Inclus dans la vente [illegible] avec les susdits sont la [illegible], les hangars et toutes les machines, comme suit:

5 bouilliers et machines à vapeur, scies et portoires, courroies, arbres de couche, poulies, etc., 1 nouveau Goodale & Waters Planer and Re-saw, 1 Dry Kiln.

1 manufacture de boîtes et hangars faisant face au Bassin, et bâtisse faisant service de bureau, 7 vilebrequins, 1 machine à piquer, 3 scies de travers et quatre machines à percer.

Conditions de la vente.—Comptant; les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes de cette année 1895, en plus et au-delà du prix d'adjudication et déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire.

1 sept—1 8 15 22 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION!
ENTREPRENEURS, ARCHITECTES, MARCHANDS, CHARPENTIERS ET SPECULATEURS.
Grande vente
—DE PLUS DE—
500,000
PIEDS DE BOIS DE
Pin, Chêne, Frêne, Cypres, planches pour parquets et pour plafonds, rabotées, bois pour ponts, etc.
Chevaux, Mulets, Wagons, Charrettes, Roues en bois, Meubles de bureau.
Vente par le Receveur
Du contenu d'une Scierie de premier ordre.
A L'ENCAN
Dans l'Affaire du
Pelican Saw Mill and Manufacturing Co., Ltd.,
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALFRED C. GREEN.

12 septembre 1895, à 10:30 A. M., sur les lieux, au Pelican Saw Mill, rue Julie entre les rues Miro et Tonti, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé daté et signé dans la susdite affaire, le 28 août 1895; il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le stock entier de bois, etc., du Pelican Saw Mill, comprenant bois brut et raboté, parquets, plafonds, bois de chêne frêne, peuplier, troncs de noyer, bois pour ponts, etc.

10 mulets, 5 chevaux, wagons charrettes, harnais, meubles de bureaux, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré à la Cour.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison; aucune marchandise délivrée avant que la vente soit finie.

1 sept—1 8 9 10 11 12

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cinq Lots Vacants à Carrollton,
A deux îlets des Chars Electriques.
Un Bon Placement dans une Localité s'Améliorant Rapidement.

Dans l'affaire de J. E. Richards vs ses Créanciers.

No du Docket 46,138.

A l'Encan. Pour du Comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 143 rue Carondelet—MARDI, le 24 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, en place de l'Hon George H. Théard, juge de la même Cour, Division E, maintenant absent en vacance, daté le 19 août 1895, No du docket 46,138, dans l'affaire de J. E. Richards vs ses créanciers, il sera vendu à l'enchère publique:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Cambronne, Green et Madison, désignés par les lettres "A," "B," "C," "D" et "E," d'après un plan dressé par J. F. Braun & Co., arpenteurs, en date du 1er mars 1894, lesquels lots se joignent et mesurent chacun, 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 120 pieds le tout plus ou moins et entre lignes parallèles; le lot A formant l'encoignure des rues Sixième et Cambronne.

Termes et conditions—Comptant en transférant les titres, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux et assumer les taxes pour l'année courante, en plus de son enchère.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

23 août—29 sept 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage en bois ardoisé, No 923 Général Taylor,
Entre les rues Camp et Magasins.

Succession de F. F. Aitkin.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 13,286.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 143 vieux No 13 rue Carondelet—MARDI, le 10 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, de la même Cour, Division A, maintenant absent en congé, daté le 2 août 1895, dans l'affaire de la succession de F. F. Aitkin, décédé No 13,286, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans [illegible] îlet borné par les rues Genl. Taylor, Peniston, Camp et Magasin, et mesurant 31 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Genl. Taylor, par une profondeur de 112 pieds 11 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles d'après l'arpentage de Chas. G. de l'Isle, député arpenteur de ville.

Les améliorations consistent en un Cottage en bois, ardoisé, avec dépendances, à deux étages et contenant 8 chambres, cour pavée, citernes, hangars, arbres à fruit, etc., et connu par le No 923 rue Général Taylor.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes de 1895 et 10 0/0 comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Félix J Dreyfous, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

4 août—4 11 18 25—sept 1 8 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage en Bois
No 2,624 rue Chippewa, entre les rues Troisième et Quatrième.

Vente en partage.

Succession de Joseph Shepherd.

A long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 143 (vieux No 13) rue Carondelet—MARDI, 10 Septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 26 juillet 1895 et signé le 1er août 1895, dans l'affaire de la succession de Joseph Shepherd, décédé, numéro du docket No 45,921, à l'enchère publique, pour un partage, il sera vendu—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, [illegible], Troisième et Quatrième, désigné comme lot No 14 et mesurant 26 pieds, 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Chippewa, la même largeur dans le fond, par une profondeur de 115 pieds 3 pouces et 4 lignes, le séparant du lot No 13, et 115 pieds 3 pouces et 2 lignes sur l'autre côté, touchant le lot No 15, le tout plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises, contenant 3 chambres, et un [illegible] avec 2 chambres dans la cour, 2 citernes, hangars, lieux d'aisances, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente, avec liens du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes de l'année 1895 et 10 0/0 comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 août—4 11 18 25—sept 1 8 à date

PAR JAS. F. GUINAULT.

Vacherie de Vve J. [illegible]

PAR JAS. F. GUINAULT, Encanteur [illegible] MARDI [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente immense de souliers, bottes, pantoufles, etc.

Toppino, Seidenbach & Larose vs James N. McDonnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 45 889—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 9 septembre 1895, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue St-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand assortiment de souliers, bottes et pantoufles pour dames, demoiselles, messieurs et enfants et autres articles divers, etc, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
27 août—27 31—4 9 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans une propriété de valeur dans le Sixième District.

Rudolph Danneel vs F. W. Shotwell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43 004—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La moitié indivise de l'intérêt des défendeurs Frank W. Shotwell, Mabel L. Shotwell, Sarah Livermore Klein, veuve de George Harrison Shotwell, George K. Shotwell, Robert A. Shotwell, Loulie H. Shotwell, dans et à la propriété ci-dessous décrite:

Huit certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de la ville anciennement nommée Burtheville, dans l'îlet numéro trente, lequel est borné par les rues Magasin, Calhoun et Camp et l'avenue Henry Clay; lesquels dits lots, conformément à un arpentage fait par H. W. W. Reynolds, arpenteur, sous la date du 22 mars 1890 sont numérotés du No onze à dix-huit inclusivement et partie du lot No vingt-et-un. Le dit lot No onze mesure trente-six pieds un pouce et trois lignes et demie de face à la rue Magasin, trente-quatre pieds six pouces et une ligne et demie sur la ligne du fond; cent quarante-deux pieds, deux pouces et cinq lignes sur la ligne du côté le plus près de la rue Calhoun, et cent quarante-deux pieds, deux pouces et sept lignes sur la ligne du côté le plus près de l'Avenue Henry Clay; Le lot No douze forme l'encoignure de la rue Magasin et avenue Henry Clay et le dit lot et le lot No treize mesurant chacun, trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay, trente et un pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du fond sur cent quinze pieds de profondeur; lots Nos Quatorze à Dix-Sept inclusivement ayant chacun une façade de trente et un pieds sept pouces et trois lignes sur l'avenue Henry Clay sur une profondeur de cent quinze pieds, le dit lot No Dix-Huit mesure trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay par une profondeur de cent quinze pieds; et la dite portion de terre qui forme une partie du lot No vingt-un faisant face à la rue Camp et mesurant à peu près soixante-dix-neuf pieds de longueur sur une largeur moyenne d'à peu près trente pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 août—3 30—6 13 20 26 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans une propriété de valeur dans le Sixième District.

Rudolph Danneel vs John Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,003. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 26 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La moitié indivise de l'intérêt du défendeur John Klein dans et à la propriété décrite ci-dessous:

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 30, de Burtheville, borné par l'avenue Henry Clay, et les rues Magasine, Camp et Calhoun, composé de l'entier des lots Nos onze à dix-huit, les deux inclusivement, de la partie du fond du lot No vingt-et-un et mesurant deux cent vingt et un pieds, quatre pouces de face à l'avenue Henry Clay, par cent cinquante et un pieds, un pouce et trois lignes et demie de profondeur et de face à la rue Magasine, cent quarante huit pieds sept pouces et six lignes de profondeur de l'autre côté et dans le fond cent vingt et un pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 août—23 30—sept 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Quatrième District.

Mary Venitia Leech vs Mme Anna C. Leech, curatrice de Iolus Godolphin Leech.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,320—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet No 7 et désigné comme lot No 2 dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie, Chippewa, Fulton ou St-Thomas et Pé tetty Road, d'après un plan de C. F. Zimpel, arpenteur, en date du 13 mai 1831, déposé avec les archives de H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Ste-Marie, sur cent quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française, étant la même propriété acquise par Iolus Godolphin Leech, ou Dolph Leech, de Mme Amélie Wirtbe et autres par acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 15 mars 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 août—9 16 [illegible] 30—sept 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Clara Godwin vs F S. Neustadtl et Joseph Simon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46,147—En vertu [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

James Maher, Transferee of Louis Schwartz Machinery Co., vs The Geo. H. Tisker Copper, Brass and Sheet Iron Co., Ltd.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 29,8 0—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, sujet au bail finissant le 31 juillet 1896 à raison de $75 par mois, tenu par le plaignant ou subrogés, à l'encoignure Magasine et Julie, le VENDREDI, 13me jour de septembre 1895, à midi, des propriétés ci-dessous décrites—

Le contenu entier du Copper, Brass and Sheet Iron Works se trouvant dans le dit local.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
4sept—4 9 13

Chicago Feather Duster Co. vs Chas. F. Leitner.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 28,218. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 13me jour de septembre 1895, à 10 heures A. M., en mon entrepôt rue Lafayette, entre Camp et Magasine, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un lot de meubles de maison, peintures, brosses finies et non finies, etc., etc.

Saisie dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.
WM. NELSON,
Constable.
4sept—4 9 13

La Ville de la Nouvelle Orléans vs Walter E. Seebold, Jr.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 3,214—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux encoignure des rues Carondelet et Lafayette, le SAMEDI, 14 septembre 1895, à 10 heures A. M., des propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

Le contenu entier des dits lieux, consistant en comptoirs, étagères, coffres pour bière, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
4 sept—5 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Queen City Printing Ink Co. vs Louisiana Review Publ'g Co.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 23,880—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, ancien No 95, nouveau numéro 429 rue Royale entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 17me jour de septembre 1895, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Une Presse d'Imprimerie. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 5 sept—5 12 17

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Maria Carroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 46,985 — Division B.—Attendu que Edward G. Carroll a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Maria Carroll, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier
7 sept—7 11 16

Succession de Mme Delia Corcoran, femme divorcée de Lucien Mayeur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46,927—Division B—Attendu que Mme Mary Jane O'Rourke, femme de Jacob L. Hencerer, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administratrice dans la succession de feu Mme Delia Corcoran, femme divorcée de Lucien Mayeur, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 sept—3 7 12

Succession de Patrick Farrelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,822—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Peter J. Farrelly, exécuteur testamentaire, et Mlle Ellen Farrelly, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 août—31—sept 4 9

Succession de Wm H. Hines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 46,940—Division B—Attendu que Wm W. Johnston a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wm H. Hines, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 sept—5 9 14

Succession de Frank Nicholas Volckmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,897—Division E.—Attendu que Viola Adelaide Volckmann, femme de Andrew L. Buhler, et A. L. Buhler, conjointement, ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Nicholas Volckmann, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 août—30—3 8 sept

Succession de Joseph Holdakowsky.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,713—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Halda L. Holdakowski, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 sept—6 10 15

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 46,896—Division B.—James J. Frigerio vs ses créanciers—Ordre de cour—Que la cession des biens du pétitionnaire James J. Frigerio, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Samuel Flower, notaire public, à son bureau No 311 rue Carondelet, en cette ville, lundi, le 16ème jour de septembre 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, [illegible] et de voter sur toutes les autres matières qui pourront leur être soumises [illegible]

[illegible] FRED. D. KING, Juge.

[illegible] Greffier.